



## Les quartiers populaires en quête de politique... et d'un ministère

La Fondation Abbé Pierre, Pas Sans Nous, le DAL-HLM, la Confédération Nationale du Logement, le collectif Métropop' et l'association Appui alertent sur la place des habitants dans les projets de renouvellement urbain dont leurs quartiers font l'objet, et sur l'absence de ministère dédié (Ville ou Logement) susceptible de prendre en charge cette question.

*Texte issue de l'article publié le 07 juin 2017 par Mediapart publié. Vous pouvez retrouver l'article originale en cliquant [ici](#).*

« Alors que s'achève une campagne où il n'aura jamais été question ni de ségrégations territoriales, ni d'inégalités, ni d'accès au logement abordable, la ville et le logement n'ont désormais plus aucun ministère dédié. Dans les quartiers populaires pourtant, les habitant-e-s continuent de se mobiliser pour réclamer des droits et leur implication dans une politique de la ville digne de ce nom.

L'apparente mise à l'index par le nouveau gouvernement des questions relatives aux inégalités urbaines se construit sur un paradoxe apparent : l'Etat n'a jamais autant investi dans le bâti des quartiers que depuis les 14 dernières années via le Programme National de Rénovation Urbaine, devenu Nouveau Programme... (NPNRU) depuis sa reconduction en 2014. De 2002 à 2014, pas moins de 490 « zones urbaines sensibles » ont été partiellement ou entièrement rénovées en recourant quasi systématiquement à des destructions d'immeubles et à un relogement massif de leurs habitant-e-s, et plus de 200 « quartiers prioritaires » ont été ajoutés à cette liste par le NPNRU. Or, dans une enquête menée sur la participation et la démocratie dans les projets de rénovation urbaine, l'association APPUII (Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International) fait un constat préoccupant. Alors que l'inclusion des habitant-e-s dans les projets urbains était rendue obligatoire par la loi de 2014 pour la ville et la cohésion urbaine, les instances de participation mises en place dans ce cadre n'offrent aux habitant-e-s aucun moyen d'enrichir, de modifier, de contester, de réfuter voire de refuser des projets qui pourtant affectent durablement leur vie quotidienne et leur cadre de vie. Parfois « consultés » mais jamais intégrés aux programmes de rénovation urbaine, ces habitants « cibles » se voient

écartés de toute forme de participation active à une politique de la ville conduisant parfois à des formes d'épuration sociale.

Pourtant, des initiatives existent dans ces quartiers, portées par des comités ou amicales de locataires, des associations, des collectifs ou des tables de quartier. Elles sont revendicatives, exigeantes, contestataires et durables. Elles peuvent être parfois partiales, puissantes ou au contraire démunies, fréquemment épuisées par une absence d'information sur des projets qui les concernent directement ou par une opposition souvent vaine à ceux-ci. Elles partagent en tout cas le fait de porter une voix, collective, d'habitant(e)s décidé(e)s à ce qu'on ne décide pas pour eux et contre leurs intérêts. C'est bien de démocratie dont il est question ici et de droit à la reconnaissance, de droit au respect et à l'écoute, de droit enfin de participer à la vie politique de manière organisée en tant que citoyens et non pas en tant que sujets dont on dispose dans des projets urbains décidés en chambre et dans les ministères. De nombreux acteurs parmi lesquels Pas Sans Nous, Appuii, le DAL-HLM, Metropop' !, la Confédération Nationale du Logement, la Fondation Abbé Pierre et d'autres ont ainsi réfléchi à des solutions pour faire en sorte que les habitant-e-s soient acteurs de la rénovation de leurs quartiers.

Les structures de participation pour ces projets, Maisons du projet et Conseils citoyens, apparaissent le plus souvent comme des coquilles vides par manque de moyens ou par obstruction délibérée. Les collectifs et associations signataires font d'abord valoir la nécessité de permettre aux membres de ces structures et des collectifs mobilisés de bénéficier de moyens humains et matériels, de formations et d'un accompagnement au long cours par des professionnels indépendants des pouvoirs publics. Il est illusoire de penser que les Conseils Citoyens peuvent seuls rétablir une égalité malmenée par des programmes de rénovation aux enjeux urbains et sociaux souvent complexes et opaques. Dans cette optique, les signataires promeuvent l'idée d'un «fonds pour une démocratie d'initiative citoyenne» alloué à des structures ou à des collectifs habitant-e-s en vue de réaliser des expertises indépendantes ou toute autre action aidant à forger un avis et des propositions collectives. Des propositions de loi ont été déposées par certains des collectifs et associations signataires pour permettre la co-élaboration avec les habitant-e-s de tous les projets, y compris de réhabilitation, et la possibilité pour ces derniers de rejeter un projet qu'ils jugeraient néfaste. Les forces en place dans ces quartiers doivent aussi être intégrées à ce processus de mobilisation collective et présentes dans les instances de décision et de production, comités techniques et de pilotage, des projets urbains. Ces propositions doivent enfin aller dans le sens de l'ouverture de nouveaux espaces démocratiques et de prise de parole citoyenne, du quartier à la métropole.

Ces quelques mesures à prendre immédiatement sont indispensables pour développer la capacité politique des habitant-e-s. Il s'agit d'une tâche importante pour un ministère... absent. »